



Chemins de l'Hospitalité

Bulletin de liaison trimestriel de l'Hospitalité diocésaine
Diocèse de Pamiers, Couserans et Mirepoix

Editorial de notre présidente :

Dans le numéro des chemins précédent, nul doute que vous l'avez lu attentivement, le dernier miracle de Lourdes reconnu le 11 février était évoqué ; depuis, certains d'entre vous ont peut-être entendu ou vu Sœur Bernadette dans les médias : son témoignage est surprenant de simplicité, de lucidité, de sérénité ...

Deux phrases ont retenu mon attention :

-Pourquoi êtes vous allée en pèlerinage à Lourdes ? : « parce qu'on me l'a proposé ! je n'y serais pas allée si mon médecin traitant ne m'avait pas suggéré de faire cette démarche ! ... il est important de proposer à toute personne qui vous entoure, ceux qui souffrent... de venir à Lourdes en pèlerinage ! »

Nous, hospitaliers, n'avons pas oublié que notre aumônier, le père Jean Marcel nous a lancé un défi lors de l'envoi à la fin du pèlerinage 2017 : invitez chacun une personne pour le prochain pèlerinage ...

- A un journaliste qui constatait que, d'après les statistiques, il y avait de moins en moins de miracles à Lourdes, elle a répondu : « je ne le pense pas : **le premier miracle de Lourdes, c'est la fraternité**, à Lourdes, c'est le plus petit qui est servi, **on ne revient pas de Lourdes comme on y est arrivé**, il se produit une transformation intérieure ... »

Nous, hospitaliers, savons bien que Sœur Bernadette a raison, **nous revenons de Lourdes riches de toutes les rencontres, les échanges avec nos frères et sœurs malades ou affaiblis.**

Les inscriptions vont débiter au mois de mai, n'hésitez pas à relever le défi proposé par le Père Jean Marcel, doublé du conseil de Sœur Bernadette : **invitez, accompagnez une personne** qui reviendra, elle aussi comme vous, transformée par sa rencontre avec le Christ « **ce que vous avez fait au plus petit d'entre vous, c'est à moi que vous l'avez fait** ».

Jo LELONG

Retour sur...

L'ASSEMBLEE GENERALE - ANNEE 2017

Le samedi 24 mars 2018, de 9h30 à 15h, une réflexion sur le thème « **Dignité humaine et loi LEONETTI – Regard chrétien** » était proposée à l'initiative de la Pastorale de la Santé d'Ariège. L'Hospitalité diocésaine avait largement relayé cette invitation auprès de tous ses membres et beaucoup ont ainsi participé à cette rencontre magistralement animée par le **Père Michel DAGRAS**. La journée s'est poursuivie de 15h à 16h30 par l'**Assemblée Générale annuelle** qui a réuni 45 membres actifs de notre Hospitalité.

En sa qualité de présidente, **Jo LELONG** a présenté le **Rapport Moral et d'Activité** : « ..., l'Hospitalité diocésaine d'Ariège se porte relativement bien et le **bilan moral est encore globalement satisfaisant, malgré quelques petites imperfections à corriger. ...**, je voudrais tout d'abord mettre l'accent sur la nécessaire pérennité de notre Hospitalité et l'obligation morale que nous avons tous ici à veiller à la vitalité de l'Hospitalité face à l'épreuve du temps. **L'enjeu consiste à continuer le mieux possible ce qui nous a été transmis, à l'adapter au contexte de notre société qui évolue, à prendre en compte un environnement économique, social et chrétien en pleine mutation... et à transmettre en l'améliorant ce qui doit continuer pour nos malades et nous-mêmes hospitaliers. Pour nous aider dans notre mission, nous bénéficions heureusement de l'expérience partagée du groupe et spécialement des plus anciens d'entre nous ... et surtout du soutien de Marie !**

*Mais ne soyons pas dupes ! La vitalité de notre Hospitalité dépend grandement de deux valeurs que sont l'accueil et l'engagement. L'Hospitalité est, ne l'oublions pas, une attitude croyante et confiante, une démarche de pauvres de cœur qui se reconnaissent et qui s'accueillent les uns les autres, qui s'entraident et s'unissent pour recevoir avec humilité le don de l'amour de Dieu, du service fraternel et de l'accueil mutuel. A Lourdes, l'amour du prochain s'exprime de multiples façons : accueil et salutations à l'égard de tous, connus et inconnus, malades ou valides ; soins donnés avec respect et douceur, sans condescendance ; entraide entre hospitaliers, attention envers les malades et entre malades ; prévenances mutuelles dans un climat de simplicité et de joie, malgré souvent la fatigue des uns, la souffrance des autres ... A Lourdes se met en place continuellement une **espérance joyeuse** pour le bien-être des plus souffrants et le bonheur de tous. Plus généralement, la grandeur de l'Hospitalité, ce n'est pas seulement le malade ou le pauvre qui est accueilli, c'est aussi le Christ lui-même, celui qui nous a tout donné, celui à qui nous devons tout.*

*Pour tenir notre engagement d'hospitalière et d'hospitalier, nous devons faire en sorte de définir, préalablement, un **objectif commun** (si possible ambitieux), de donner un **rôle précis à chacun** et de **partager**, dans la bonne humeur, **des tâches valorisantes ou ingrates, singulières ou répétitives** ... Par chance, on ne peut pas être hospitalier tout seul : c'est la conjugaison du service commun, des talents de chacun, de l'activité de tous, ... qui se met en définitive au service de l'objectif, du projet prédéfini.*

*Chaque année, des vocations sont pressenties ou discernées, des nouveaux hospitaliers nous rejoignent, des rôles ou des tâches spécifiques sont découverts ou muris. Ces personnes, il nous faut les accueillir, les accompagner et les former. **Les responsables de l'Hospitalité ont par ailleurs le devoir de promouvoir et de transmettre cette expérience de Lourdes aux jeunes, en commençant par les jeunes enfants.** Ces dernières années, nous avons eu à cœur cette préoccupation. Du coup, notre Hospitalité a vu arriver en nombre beaucoup de familles, de jeunes couples avec des jeunes enfants.*

*Parmi nos hospitaliers, il y a également pas mal de retraités ; certains d'entre eux qui viennent depuis de nombreuses années sont aujourd'hui fatigués ... sans pour autant être parmi les malades. **Il importe de penser aussi à eux et de leur trouver une place de choix à occuper dans notre organisation.***

*Entre hospitaliers, le premier service que nous devons nous rendre, c'est en effet celui de l'attention **mutuelle, de la prévenance**. Nous devons toujours réussir à comprendre le besoin de chacun afin qu'il puisse exister, servir, respecter son engagement. **Si tous les hospitaliers peuvent exercer leur engagement, l'Hospitalité diocésaine pourra vivre et s'inscrire dans la durée avec l'appui de Marie** qui connaît nos faiblesses. Dans nos relations entre hospitaliers, nous vivons parfois des moments délicats, difficiles, rudes d'incompréhension ; prenons garde du refus de l'un, de la colère ou de la démission de l'autre.*

A Lourdes, les hospitaliers d'horizons très différents (à cause des différences d'âge, de milieu social, de

compétences médicales ou non, de croyances religieuses, etc) se retrouvent pour seulement quelques jours. Et en très peu de temps, **la mayonnaise doit prendre !** C'est un autre type de miracle ! Il est devenu primordial de veiller à une **grande qualité d'écoute**, de nous parler en nous accordant toujours une **profonde attention**, de nous adresser les uns les autres **des paroles valorisantes et encourageantes**. **Chaque hospitalier, quelles que soient les tâches confiées, doit être présent là où il doit être quand on a besoin de lui. Et on a besoin de tout le monde !** Prenons garde de ne pas gérer l'espace de nos relations avec des malentendus, des imprécisions, des incompréhensions ou des blessures – certes souvent involontaires. Favorisons donc des moments de complicité et de reconnaissance mutuelle ! **Le but de l'Hospitalité diocésaine est dès lors de mettre en accord et en commun tous ces atouts** qui existent chez l'ensemble des hospitaliers : nos compétences, nos idées, nos énergies, nos cœurs et nos moyens financiers ou matériels. Nous devons ainsi nous organiser en conséquence. **C'est le rôle de la Présidence et de son Bureau !**

Dans la Charte de l'Hospitalité de juin 2002, ... un **Conseil** pouvant compter jusqu'à 25 membres actifs élus administre l'Hospitalité ... le **Bureau** assure le fonctionnement courant de l'Hospitalité. Depuis ma prise de responsabilité en tant que Présidente, il y a plus de 3 ans maintenant, **j'ai largement pris les décisions d'organisation de l'Hospitalité en m'appuyant sur ce Bureau qui a été étoffé**. Je compte continuer dans cette voie. Je profite cependant de cette AG pour vous proposer au moins provisoirement un aménagement dans l'article 11 de cette Charte qui prévoit un Bureau composé au minimum d'un Président, d'un vice-président en charge des hospitaliers et d'une vice-présidente en charge des hospitalières, d'un secrétaire et d'un trésorier. Je suggérerai à la place des deux vice-présidents, **un seul vice-Président (qui sera toujours Jean-Louis LAJOURS)**, plus un **responsable des hospitaliers et une responsable des hospitalières**. S'agissant du responsable des hospitaliers, j'ai demandé à **Jacques RHODES** d'occuper cette fonction et il a bien voulu l'accepter. Quant à la responsable des hospitalières, **Monique ARMENGAUD**, jusqu'ici vice-présidente, elle a souhaité prendre du recul tout en restant hospitalière. Nous devons donc trouver rapidement une responsable des hospitalières ; pour cette année, Monique accepte de continuer sa mission ...

S'agissant du reste du Bureau, aucune modification en profondeur n'est envisagée ... Je rappelle sa composition avec la modification proposée ce jour ... En ce qui concerne le Conseil, il est souhaitable de revoir régulièrement sa composition, de l'élargir par l'apport de nouvelles compétences ou expériences, de et d'accueillir de nouvelles candidatures, d'accepter aussi des démissions, ... »

S'agissant du **rapport d'activité**, la Présidente a poursuivi en listant toutes les participations ou nombreuses actions de notre Hospitalité depuis un an.

En l'absence de la Trésorière Christine de LATOUR excusée, le **Compte Rendu Financier** a été présenté par le Secrétaire qui a indiqué que **l'année 2017 était très satisfaisante du point de vue des comptes** grâce à la quête du 15 août ainsi qu'aux nombreux dons, ventes diverses à Mazères et Saint Giron ... Pour ce qui est de la cotisation 2018 à l'Hospitalité, la proposition de maintenir une cotisation obligatoire fixée à 5 € minimum a été adoptée. Quant aux tarifs du pèlerinage 2018 à Lourdes, ils ne devraient pas varier par rapport à 2017, sauf pour le supplément pour chambre « seul » à l'hôtel. Une prochaine réunion du Conseil (27 avril) entérinera l'ensemble des tarifs pour 2018.

Sur proposition de la Présidente lors de la présente Assemblée Générale, **3 membres actifs complètent le Conseil** : **Jacques RHODES** (nouveau responsable des Hospitaliers qui devient de ce fait membre du Bureau), **Marjorie VERCEILLE** (jeune aide-soignante dynamique) et **Pierre ASSEMAT** (Président honoraire expérimenté). Remarque : **Joseph COMAS** en tant que responsable de la salle à manger à Lourdes fait déjà partie du Conseil et du Bureau (délibération du Conseil du 7 décembre 2017).

Le **pèlerinage Lourdes 2018** aura lieu, comme d'habitude, du 16 au 19 août. Thème 2018 : Faites tout ce qu'il vous dira. A l'accueil Notre-Dame, les malades seront reçus au 4ème étage (Sainte Claire). Innovations 2018 : sieste pour les malades, geste de l'eau pour tous, messe internationale à la Basilique Saint Pie X ...

La **prochaine journée de l'amitié** : messe à 10h30 et repas **dimanche 6 mai à Saverdun**. Enfin des **points divers** ont été signalés : **lundi 16 avril à 15h30** à la Maison Des Œuvres, rencontre des responsables de secteurs pour l'organisation des inscriptions des malades (remise des fiches d'inscriptions revues en comité restreint auparavant); **vendredi 27 avril réunion du Conseil** à la Maison Des Œuvres ; permanences à la Maison Des Œuvres le **vendredi après-midi à partir du 4 mai** ; inscription des malades avant le 30 juin, des hospitaliers pour la mi-juillet au plus tard ; réunion de préparation logistique (étiquettes, etc) du pélé le **samedi 11 août** et si nécessaire lundi 13 août.

Le Secrétaire, Vincent LELONG

Le carnet ...

On ne peut pas dire que ce soit l'arrivée du printemps qui favorise les nouvelles !

Nous continuons de prier pour les malades de nos connaissances proches et nous y ajoutons quelques noms de plus.

Pour qu'il se sentent soutenus nous tâchons de prendre des nouvelles : **Marie Rose Pé-trot** va venir à bout de sa rééducation à Verdaich. **Ninou et Paul Duc** ont eu à subir de soucis de santé, mais les choses s'améliorent. De même pour le Père **Pierre Raynal**, nous souhaitons qu'il surmonte l'épreuve de santé qu'il traverse.

Infos et invitations à partager :

- **Mazères** se prépare à œuvrer pour l'hospitalité diocésaine par des ventes de pâtisseries à l'occasion de festivités prochaines : Le **29 avril** ce sera la Fête du Printemps et le **1er mai** le marché aux fleurs.

- **Saverdun** vous accueillera pour la **Journée d'amitié** de l'hospitalité Diocésaine le **6 mai**.

Message de Nathalie Rossi :

Retenez la date du **2 juin 2018** si vous voulez participer à la **journée d'amitié** préparée par la Fraternité des malades, Foi et Lumières et la Pastorale de la catéchèse spécialisée. Elle aura lieu à **Puichéric dans l'Aude**. Les contacts sont à prendre auprès de **Nathalie Rossi** et de **Denise Saint Marc**.

Réflexion pour notre Hospitalité : c'est dans la fidélité au passé que l'avenir peut être créateur. Pour construire le futur de l'hospitalité, il importe d'accueillir un passé qui donne sens à notre présent tourné vers l'avenir. Comme le recommande le **Pape François** : « *Si les jeunes sont appelés à ouvrir de nouvelles portes, les anciens ont les clefs !* »

À noter :

- ♦ La **prochaine journée de l'amitié** aura lieu à Saverdun le **dimanche 06 mai**. La journée commencera comme toujours par la messe (10h30), puis un repas festif en suivant.
- ♦ Pas de photos dans ce journal, compte-rendu de l'assemblée générale oblige. Mais vous aurez dans le prochain des photos des deux journées de l'amitié: celle qui s'est déroulée à Lézat et Saint-Ybars et celle à venir à Saverdun. A bientôt donc ...
- ♦ Les **internauts** peuvent retrouver toutes les informations concernant l'Hospitalité sur le nouveau site du diocèse, à la rubrique Services diocésains, sous-rubrique Hospitalité diocésaine (mises à jour régulières).

Feuille de liaison de l'Hospitalité diocésaine de l'Ariège
À retrouver sur le Site du diocèse : <https://ariego-catholique.fr>

Contacts : M.-Th. Eychenne marie-therese.eychenne@orange.fr

Pour donner des nouvelles : Mme Denise Despujols

3 rue Trinqué 09200 Saint Girons
Tel. 06 32 14 15 36 Mail : maxdupont@sfr.fr

Dons par chèque, à l'ordre de :
« **Hospitalité Diocésaine de Pamiers** », CCP : 4565 69 M Toulouse.